



COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

*La **CFDT** reproche à La Poste son incapacité à faire **respecter l'accord Qualité de Vie au Travail** sur le terrain !*

*Ce que confirment les rapports des **Assistants Sociaux** et des **médecins du travail**.*

*Sur nombre de bureaux, ce **questionnaire** construit avec les **militants** nous a permis d'avancer sur la pénibilité, la sécabilité et l'emploi.*

*La **CFDT** a été reçue en bilatérale au mois de Mars avec la nouvelle directrice et nous avons demandé une priorité sur le reclassement sur la pénibilité et de mettre en place une commission départementale sur la santé au travail.*

Nous avons une bilatérale au mois de Mai prévue à ce sujet afin d'avancé.

*La situation actuelle de la Poste nécessite la **construction** de nouveaux modèles d'**organisation**.*

*Nous insisterons notamment sur les **nouveaux métiers** du Facteur et les conditions de travail liées aux **services de proximité**.*

*La **CFDT** restera vigilante sur les **conditions de travail** tout au long de l'évolution de ce **projet**.*

*Pour une meilleure qualité de vie au travail ; **Faisons vivre l'accord QVT...***

*La **CFDT** demande la création des nouveaux postes de travail (**P.T.A, QUARTIER SENIOR**) qui respectent la sécurité, la santé physique et morale des agents.*

*Pour les prochaines réorganisations, la **CFDT** demande de mesurer l'impact sur le personnel.*

QUOI DE NEUF SUR L'ETABLISSEMENT SAVIGNY !!

La CFDT a participé à la plénière de l'établissement de Savigny PDC afin de faire le bilan d'une éventuelle évolution de cet établissement.

Proposition de la Direction !!

Pour le bureau de Morsang sur orge :

le changement est suspendue pour l'instant puisque le bureau risque d'être rattaché à la PPDC de Saint Michel Sur Orge (pour le mois de juin) et les bureaux de Chilly-Mazarin et Morangis peuvent être rattachés à l'Etablissement de Savigny.

Au final : Tout l'Etablissement de Savigny qui va être en phase d'écoute.

1. Rééquilibrage des tournées
2. Améliorer la prise en compte des agents en inaptitude –création de PTA.
3. Proposition d'un nouvel accord des régimes de travail

La CFDT demande :

1. la mise en place d'un groupe de travail et d'écoute des agents afin de faire un vrai bilan de l'organisation de travail qui est mise en place aujourd'hui.
2. Recueillir leurs souhaits sur leur organisation futur.
3. Les difficultés rencontrées lors de la mise en place et de s'appuyer sur le travail en équipe.

Il va falloir réaliser le bilan de la sécabilité et celui de la charge, le manque recurrent de personnel dans le centre, des solutions pour l'amélioration des conditions de travail qui ont été proposées par la direction.

Les réponses au questionnaire CFDT expriment des préoccupations centrales sur la Vie au travail : **l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est majoritairement recherché.**

Sont également cités : la sursécabilité, les moyens de remplacement insuffisants, le manque ou l'insuffisance de reconnaissance du travail accompli, la pression des objectifs commerciaux, la modification des rythmes de travail et la remise en cause des périodes de congés, les salaires, les promos avec un retard important toute l'année...

S'ils sont payés en Heures.sup, les agents pensent à juste titre que c'est du dépassement obligé ou forcé !!!!

Manque de transparence aussi sur la question du droit à la formation ou de candidatures à des promotions (RAP, RPP, REP) :

La CFDT réclame que les ETC s'orientent davantage sur ce genre de préoccupations.

Pour une qualité de vie au travail : Mieux reconnaître la pénibilité !!

On constate l'augmentation du nombre de pathologies liées à plusieurs facteurs : modifications des activités, des organisations, le développement des incivilités, des agressions, des TMS, etc.

Afin de suivre le projet une bilatérale est prévue au mois de mai.

**SF3C Antenne 91 – DSCC et RESEAU 7/9 place des Terrasses de
l'Agora 910 911 EVRY CEDEX Tel.: 0169871260/61 – Mail :
91@cfdt3c.org**